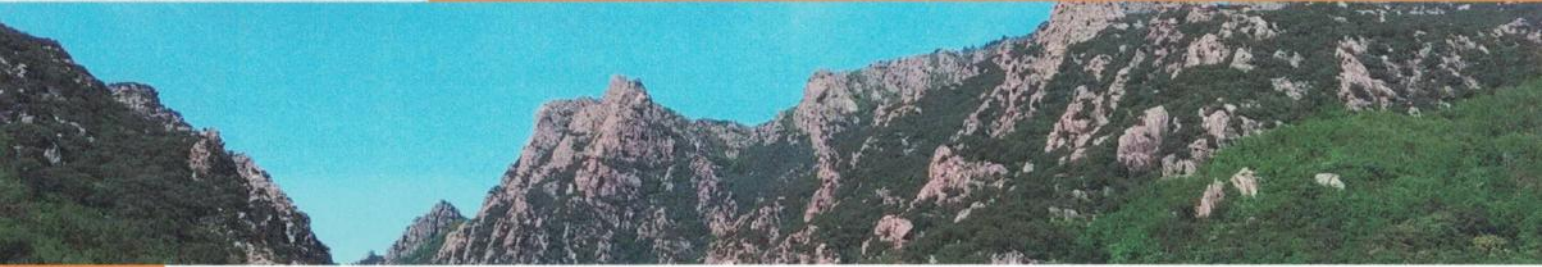




MONS LA TRIVALLE

Bulletin municipal - Février 2021



Le mot du Maire

Six mois sont passés depuis l'élection municipale du 28 juin, élections qui se sont déroulées dans un contexte sanitaire inédit. La nouvelle équipe s'est organisée et s'est mise au travail.

En ce début d'année, il est de coutume de dresser le bilan de celle écoulée.

La saison touristique a été marquée par une fréquentation très importante et ce dès le début du déconfinement, une dynamique dont a bénéficié notre camping municipal. S'il faut s'en réjouir d'un point de vue économique, elle exige des élus une réactivité pour répondre à certaines problématiques rencontrées cet été : stationnement, gestion des déchets, risque incendie, camping sauvage...

En dépit de la crise sanitaire, des travaux ont pu être réalisés et des actions ont été lancées : traitement des archives communales par le Centre de Gestion 34, demande d'agrément pour des missions de service civique, participation à l'opération 8000 arbres qui permettra la plantation de 50 arbres financés par le Département. Cette année 2021 verra le lancement de projets structurants tels que le schéma directeur de l'assainissement (le marché a été lancé) préalable à la relance du PLU, mais aussi le travail de réflexion sur la requalification du site du village vacances, la finalisation du projet architectural du bâtiment du pôle de Pleine Nature "Montagnes du Caroux" par la Communauté de Communes.

Ainsi, ce sont autant de perspectives tracées, malgré les contraintes que nous impose la situation sanitaire. Nous serons à vos côtés dans cette phase de vaccination qui débute. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés.

En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous et des autres, continuons à respecter ensemble les gestes barrières.

Que cette année s'annonce sous de meilleurs auspices que 2020, qu'elle soit porteuse d'espoir, de projets et de solidarité.

Arielle ESCURET
Maire de Mons la Trivalle

Rétrospective

Un nouveau conseil municipal

Suite aux élections du 28 juin 2020, le Maire et ses adjoints ont été élus lors du premier conseil municipal le 3 juillet 2020.

- **Arielle ESCURET**, Maire, Conseillère communautaire
- **Régis LORIVAL**, 1^{er} adjoint, Délégué à l'administration générale et aux finances, suppléant au Conseil Communautaire
- **Claude TARRAGA**, 2^e adjoint, Délégué aux structures touristiques, au tourisme, à l'agriculture et au développement durable, délégué SIAE
- **Josiane BOUISSON**, 3^e adjointe, Déléguée aux festivités, aux associations, à la culture et au sport, déléguée au Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
- **Christian COURTENS**, 4^e adjoint, Délégué aux bâtiments, aux réseaux, aux travaux et aux marchés publics

Les conseillers municipaux :

- **Patrick AZA-VALLINA**, Tourisme, Festivités, Communication
- **Damien AZEMA**, Administration, Tourisme
- **Irénée BARTHE**, Délégué au Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, Tourisme, Festivités, Bâtiments, Communication
- **Gilbert BOUISSON**, Tourisme, Communication
- **Martin CLUZEL**, Délégué SIAE, correspondant Hérault Energies, Administration, Tourisme, Bâtiments
- **Delphine DOUARCHE**, Déléguée SIDE0, Administration, Tourisme, Communication
- **Jean MAJRI**, Administration, Tourisme, Bâtiments
- **Damien MASSOL**, Délégué/vice-président du SIDE0, Administration, Tourisme, Communication
- **Marc MURIOT**, Correspondant défense, Tourisme, Festivités, Bâtiments
- **Marie SIBILLE**, Administration, Tourisme, Bâtiments, Communication



Les élus sont répartis dans cinq commissions :

- Administration, finances, projets structurants
- Tourisme, agriculture et développement durable
- Festivités, associations, culture et sport
- Bâtiments, réseaux, travaux et marchés publics
- Communication & démocratie participative

Agriculture, tourisme, développement économique

Chaque édition du bulletin municipal sera l'occasion de donner la parole à un acteur du territoire :



Zoom sur la SCIC Bio Orb

Année de création : 2013

Statut : Société coopérative d'intérêt Collectif (depuis 2017)

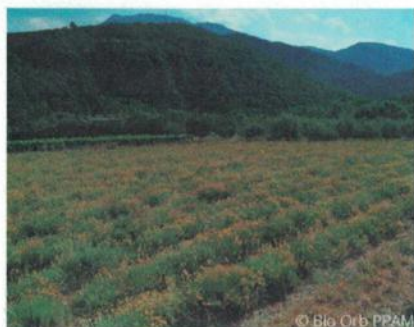
Nombre d'adhérents : 20 producteurs

Activités : production, transformation et expérimentation sur les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) en agriculture biologique sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV)

Surfaces cultivées : 25 hectares

Lieu : Hangar d'environ 200m² sur la commune de Mons-La-Trivalle loué à la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, qui permet le stockage du matériel commun et transformation / conditionnement. Il s'y trouve également un terrain de 2000m² sur lequel a été créée une parcelle expérimentale où 15 espèces ont été plantées en mai 2018.

Projet à venir : Dès le printemps 2021, un alambic servant à la distillation des PPAM verra le jour sur le site de Mons, ainsi qu'un laboratoire isolé d'échantillonnage et de flaconnage. Ils permettront au groupement d'être autonome sur l'intégralité de la chaîne de production des huiles essentielles, de la culture des plantes jusqu'à la mise en flacon.



Objectifs :

- Dynamiser l'activité agricole sur le territoire du PHLV en soutenant les producteurs en installation, les agriculteurs souhaitant se diversifier et la lutte contre la déprise agricole par la reconquête de friches.
- Sécuriser les revenus agricoles en participant à la structuration d'une filière de production innovante.
- Protéger l'environnement et les ressources naturelles

par des pratiques respectueuses et par l'innovation : afin de protéger les zones de captage, diminuer les pertes de fertilité des sols et préserver la ressource en eau, les adhérents producteurs expérimentent des plantes innovantes, des productions en irrigation raisonnée avec paillage, enherbement, et ce afin de réduire de manière générale la pression sur l'environnement.

Soutien : Le Pays Haut Languedoc et Vignobles ainsi que par la Communauté de Communes du Minervois au Caroux et des professionnels de la filière PPAM française.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles apporte un soutien dans la gestion de la SCIC, le montage de dossiers administratifs, les demandes de subventions et sur le plan technique et logistique au travers de leur chargé de mission Agriculture et PPAM Thomas Lejay.

La SCIC Bio Orb PPAM est le fruit d'un souhait d'acteurs publics et de professionnels de la filière agricole de relancer celle-ci au travers d'un nouvel atelier de production que sont les PPAM et leur transformation.

Environnement

Le Jour de la Nuit



Cette année, la commune de Mons la Trivalle a participé à la manifestation nationale "Le Jour de la Nuit". En partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le CPIE Haut-Languedoc, une soirée d'information a été organisée afin de sensibiliser les habitants et les élus sur les impacts de la pollution lumineuse sur :

- **notre santé** : les troubles du sommeil occasionnés par la présence constante d'éclairage entraîne une baisse de production de mélatonine (hormone qui règle notre rythme biologique de 24h). Elle est un puissant antioxydant qui joue un rôle important pour notre système immunitaire, dans la prévention du développement de cancer, de tumeurs et de troubles dépressionnaires.
- **la biodiversité** : en saison estivale, 150 insectes meurent chaque nuit par point lumineux, d'épuisement ou brûlés par la chaleur. Les illuminations artificielles représentent la 2ème cause de mortalité des insectes, après les insecticides.
- **la facture énergétique** : l'éclairage public représente 37% de la facture d'électricité des communes. Une économie d'environ 40 % des dépenses pourrait être réalisée en adaptant les installations (baisse de l'intensité lumineuse la nuit, arrêt de certains lampadaires de 1h à 4h du matin...)

Un groupe de travail s'est constitué pour travailler ces questions à l'échelle de notre village.

Atelier "fabriquer ses produits d'entretien" avec le Centre Cébenna

Dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, le centre Cebenna est conventionné pour mettre en place des actions de promotion et de valorisation du compostage, de réduction des déchets et de sensibilisation aux écogestes. Ainsi, un atelier a été organisé sur la réalisation de produits naturels d'hygiène et d'entretien de maison (lessive, dentifrice, déodorant, spray vitre...): l'objectif étant de sensibiliser au "faire soi-même", à l'utilisation de produits plus écologiques et économiques sans substances nocives pour notre santé !

Dès que la situation sanitaire le permettra, un deuxième atelier sur le compostage sera organisé.



Lutte contre les incendies : les obligations de débroussaillage

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région Méditerranéenne. Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations et les individus.

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé leur terrain, conformément aux prescriptions suivantes :

" Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 5 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès ".

C'est pourquoi, face à ce risque, la Mairie avec l'appui des services de l'Etat s'implique depuis de nombreuses années pour assurer l'application effective des obligations légales de débroussaillage.



Un dépliant est disponible en Mairie pour vous accompagner dans la bonne réalisation du débroussaillage de votre propriété (espacement des arbres, élagage, mise à distance du bâti, élimination des bois morts et déchets végétaux, etc.).

Vous pouvez également consulter le site Internet des services de l'Etat dans le département de l'Hérault pour accéder à ces informations et à la réglementation applicable :

http://bit.ly/Obligation_de_débroussaillage

Des contrôles vont intervenir dès cet hiver et jusqu'en juin prochain pour vérifier l'exécution du débroussaillage sur le territoire de la commune, y compris autour des habitations.

Attention: en cas de non-respect et conformément au code forestier, un arrêté de mise en demeure sera pris à l'encontre des contrevenants, le procureur de la République sera informé, et les travaux seront réalisés d'office à leurs frais.

Infos utiles

Pour rappel : Un composteur collectif est à votre disposition à côté de l'Eglise, à Mons. Les habitants souhaitant s'investir dans un projet lié à l'environnement peuvent venir rencontrer les élus en mairie afin d'en discuter.



La déchetterie de Julio est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour les personnes ne possédant pas de moyen de transport pour se rendre à la déchetterie, un enlèvement des déchets encombrants (réfrigérateur, gazinière...) par les employés communaux est exceptionnellement possible sur rendez-vous.



Travaux réalisés

Enfouissement des câbles électriques et de la fibre optique

En 2020, la circulation sur les routes du village et des hameaux ne fut pas toujours simple. Ces perturbations diverses (déviations ou arrêts momentanés) avaient pour origine l'enfouissement des câbles de l'alimentation électrique (20 000 volts) et ceux de la fibre optique pour la modernisation de la téléphonie.

Ces travaux d'Enedis et Hérault Numérique (fibre optique) ont été réalisés par des entreprises privées conscientes des perturbations engendrées. Elles ont fait le maximum compte tenu de leurs contraintes techniques.

La mairie fut mise à contribution sur différents sujets :

- le tracé des tranchées sur le domaine communal.
- le lieu de l'implantation des nouveaux transformateurs et leur intégration paysagère (il a été exigé une architecture de type bâtiment avec toiture en tuiles pour les plus voyants).



Nous avons également été vigilants sur la restitution des voiries, les techniques employées étant spécifiques à chaque entreprise, comme pour la voirie du Longairou dont une portion significative a été refaite. Par ailleurs, le Département a pris en charge à 100% la restauration complète de la route de Mons aux Pradals. Le bénéfice prochain sera visuel suite à la dépose des anciennes lignes aériennes et de leurs poteaux.

Embellissement et entretien de la commune



En matière de travaux fournis par les entreprises, il a été commandé et réalisé :

- La réfection de la totalité de la toiture des services techniques.
- La réalisation des trottoirs du lotissement Alexandre, rue des pitchous.
- La reconstruction d'une partie du mur de soutènement éboulé sous la route allant au Mas de Remes.
- La mise en place d'une parabole pour parer aux différents désordres de réception (fréquence du canal 36 diffusant le bouquet TF1).
- Le remplacement de 14 points lumineux (éclairage public) à Tarassac suite à une surtension accidentelle. Les éléments neufs fonctionnent avec des ampoules de type Led permettant une baisse d'intensité et de consommation à partir de minuit.



- Des interventions d'entreprises concernant l'entretien des bâtiments communaux et locatifs : dépannages de plomberie, d'électricité, travaux de peinture...
- La taille des arbres sur les voies publiques et les structures touristiques.
- La refecton de la voirie rue de la Justice avec l'aide du Département dans le cadre du Fonds d'aide aux communes (FAIC 2019).

Suite à une consultation concurrentielle à l'automne 2020, le même budget a permis de restaurer en plus la route du camping, de l'accueil et des blocs sanitaires.

- Chemin de l'Ebrou: remplacement du banc et sécurisation de l'espace visuel par des gardes corps

En plus des tâches habituelles d'entretien et de maintenance (nettoyage des rues, curage, élagage, fleurissement des villages, poubelles des gorges, cartons commerçants, etc...), nos agents sont intervenus sur :

- La pose des portiques d'entrée permettant la régulation du stationnement sur le parking de la Trivalle.
- La réalisation des dalles béton supportant les bacs d'ordures ménagères.
- La mise en place des barrières et des potelets décoratifs sécurisant le gouffre de la cascade au lavoir de Mons.



- La remise en conformité de l'éclairage basse tension des marabouts de la base de plein air.
- Divers travaux de restauration d'assainissement et d'électricité sur nos bâtiments communaux.
- Sur le camping : travaux sur l'alimentation RIA, travaux paysagers d'amélioration des emplacements campeurs...

Travaux à venir

Travaux déjà prévus sur l'année 2021 :

- la réfection des voiries chemin du Raspe et chemin de la Voulte en bénéficiant du FAIC 2020.
- Plantation de 50 arbres offerts par le Département sur le territoire de la commune.
- Schéma directeur d'assainissement, préalable à l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- Études sur la requalification du village vacances de Tarassac.
- Études sur le réaménagement futur du centre du village.

Le saviez-vous ?

La Voulte, site castral

Le site choisi par les seigneurs de la Voulte occupe une position remarquable sur un éperon rocheux dominant le dernier méandre du Jaur avant son confluent avec l'Orb. L'alleu de la Voulte est mentionné dès 966. Un alleu ou franc-alleu est une terre dont le possesseur ne doit pas d'hommage ou de reconnaissance à un seigneur. La chapelle "Notre Dame de la Nativité", de style roman, fut bâtie au XIème et XIIème siècles. Elle a été agrandie au XVème par l'adjonction d'une chapelle dédiée à Saint Roch sur le côté sud. La chapelle était située au centre du château des seigneurs de la Voulte.

En 1271, le château de la Voulte est reçu en héritage par Amalric, fils du Vicomte de Narbonne. Pendant les siècles suivant, Guillaume de Pataud et ses descendants règnent sur la seigneurie de la Voulte. En 1489, Louis de Pataud et les villageois, représentés par leur syndic Jean Roger, signent un accord sur les droits de chasse, de pêche et de pacage, devant le portail de l'église Notre Dame. A la veille des guerres de religion, François de Pataud (dont la fille Léone vient d'épouser le seigneur de Thézan-St Geniès) devient premier conseiller du Roi Henri II et prévôt de son hôtel.

Au XVIIIème siècle, la seigneurie de la Voulte passe à la famille Belot, de la bastide de Tarassac ; elle contrôle toujours le passage sur l'Orb au confluent du Jaur, ce que rappellent les lieux-dits "La Barque" et "Le Bac" à 200 mètres du château.

Jusqu'à la Révolution, la Voulte est le chef-lieu de la paroisse. Mais le déclin est amorcé pour la seigneurie malgré la population de 1212 habitants et un territoire qui s'étend vers le nord au-delà de Salvergues, sur l'Espinouse, jusqu'aux limites de l'actuel département du Tarn. Vers 1715, une nouvelle église est construite à Mons et devient l'église paroissiale en 1734 en raison de sa position plus centrale.

La commune de Mons est formée en 1790 avec les hameaux de Mons, Les Pradals, La Trivalle qui dépendaient tous de la paroisse de La Voulte. Le chef-lieu est fixé à Mons. En l'an II, La Voulte est transformée en commune, le château est détruit. La Voulte et L'Espinouse sont réunis à Mons. Il n'existe que peu d'informations concernant le château de la Voulte.

A partir du XIXème siècle, la vénération de Saint Roch, invoqué pour la guérison des malades et la protection des récoltes l'emporte sur celle de la Vierge Marie. Le 16 Août, les paroissiens de Mons, Saint Martin et Saint Julien viennent en pèlerinage à la chapelle Saint-Roch de La Voulte. Malgré une chute de la pratique, ce culte continue au XXIème siècle. Les mélomanes s'y réunissent aussi désormais pour des concerts de musique classique ou baroque de haute qualité grâce à une acoustique exceptionnelle.

Une première réhabilitation de la chapelle est réalisée dans les années 1980-90 à l'initiative des Amis de la Voulte avec l'appui des collectivités locales et territoriales, de la Sauvegarde de l'Art français et de quelques généreux donateurs. En 1981, la chapelle a été inscrite sur l'inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Culture, festivités et vie associative

Activités associatives et festives

Afin de favoriser le lien social, la Mairie et le Foyer Rural ont pris le parti de maintenir toutes les manifestations compatibles avec le protocole sanitaire en vigueur : cinéma de plein air, cabaret, spectacle pour enfants (financés sur le budget communal), fête du pain, marché de Noël...

Nous continuerons dans cet esprit les mois à venir et toutes les activités du foyer rural reprendront dès que possible (Mr Carnaval attend son jugement depuis Mars 2020!!!).

Pour information : Les responsables de structures associatives peuvent d'ores et déjà déposer leurs dossiers de subventions par mail (monslatrivalle@wanadoo.fr) ou à l'accueil de la mairie.

La Voulte, site castral classé : le projet

Le 17 octobre, Arielle Escuret et Jean-Luc Lauze, président de l'association Saint Roch-La Voulte, ont accueilli Philippe Huppé, député de la Ve circonscription de l'Hérault et Jean Arcas, Maire d'Olargues et Vice-Président de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux pour l'inauguration de la rue de l'Europe à La Voulte.

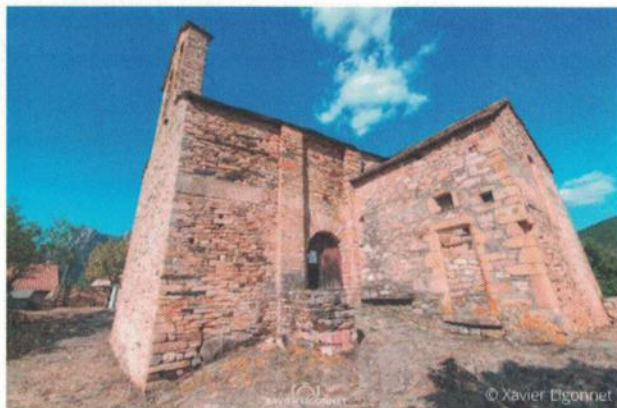
Par un courrier de juillet 2019 la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie était alertée de problèmes de sécurité sur la chapelle Saint-Roch et ses abords immédiats : absence de muret ou de garde-corps côtés sud et ouest de la chapelle, présence de fissures importantes et ouvertes (les vestiges du castrum, difficiles d'accès, sont envahis par la végétation).

Dans ce contexte, une réunion s'est tenue sur place le 8 juin 2020 en vue de définir les modalités d'une étude archéologique de la chapelle et du site castral de la Voulte, ce dernier n'ayant jamais fait l'objet de recherches approfondies. L'étude proposée s'inscrit pleinement dans le cadre d'un projet initié par les instances politiques locales pour promouvoir le patrimoine du secteur. L'étude comprendra le dépouillement des deux principaux fonds d'archives se rapportant à la seigneurie de la Voulte, lesquels sont respectivement conservés

aux Archives départementales du Tarn (Albi) et aux Archives départementales de l'Ariège (Foix), une étude archéologique de toutes les structures pour tâcher d'appréhender l'organisation d'ensemble du village ancien de la Voulte associé à une étude géologique.

Les devis de l'étude se chiffrent à 26 500€ TTC.

Les demandes de subvention pour pouvoir faire avancer ce projet important pour le patrimoine de la commune ont été déposées au Pays Haut Languedoc et Vignobles.



Bibliothèque municipale

De nouveaux projets pour 2021

L'année 2020 a limité l'activité de la bibliothèque au prêt de livres quand cela était possible. L'espace bibliothèque a été réorganisé par l'achat de mobilier, de nouveaux livres ont été achetés et sont disponibles au prêt. Malgré les contraintes sanitaires, les bénévoles ont assuré les permanences à chaque fois que cela était autorisé. Nous les en remercions.

Nous souhaitons en 2021 dynamiser cette structure en organisant de nouvelles animations et activités : soutien scolaire, accès au numérique, portage à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Dans cet objectif, nous avons engagé une procédure pour accueillir un volontaire en Service Civique. Nous avons déposé notre dossier de première demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique. Lorsque cette demande sera acceptée, nous pourrons recruter un volontaire pour une durée de huit mois. Les jeunes de la commune qui seraient intéressés peuvent d'ores et déjà se signaler en Mairie.



Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation. Le service civique peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics musées, collèges, lycées...), pour une mission d'au moins 24h par semaine. Le Service Civique est indemnisé 580€ net par mois (473€ versés par l'Etat et 107 € par la structure d'accueil).

Renseignements : www.service-civique.gouv.fr

Le site de la Mairie est en ligne !

Vous l'avez peut-être remarqué, le site de la Mairie avait disparu depuis quelques semaines.

Aujourd'hui, il a fait peau neuve et il est à nouveau en ligne : www.monslatriveille.fr

Vous pouvez y consulter les actualités de la commune, les informations pratiques pour le quotidien, ainsi que les informations touristiques.

Bientôt une nouvelle aire de jeux d'enfants

Un projet particulier verra le jour durant le premier semestre : la création d'une nouvelle aire de jeux pour enfants. La réalisation est prévue en interne avec la collaboration des parents. Nous en profitons pour faire un appel aux bonnes volontés !

D'autres projets de travaux sont à l'étude et deviendront définitifs suite au vote du budget.

Pôle de Pleine Nature

Site d'escalade du rocher des Luttes Bas



À l'initiative de l'association Caroux Montagne, et grâce à des cofinancements de l'Europe et du Département dans le cadre du Pôle de Pleine Nature "Montagnes du Caroux" porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV), un site école a été aménagé à l'entrée des Gorges.

La Commune, propriétaire de l'une des parcelles principales, a validé la signature d'une convention avec le Département afin d'autoriser la réalisation d'aménagements en vue de sécuriser et d'optimiser la pratique sportive de l'escalade sur ce site ; aménagements dont les travaux viennent de s'achever.

Le Comité Territorial Montagne Escalade du 34 a été désigné pour assurer le suivi de ces 18 voies qui contribueront à asseoir davantage encore le massif du Caroux en tant que spot incontournable de la pratique de l'escalade.



Bâtiment / futur Office de Tourisme "Montagnes du Caroux"

Une réunion se tiendra prochainement avec la Communauté de Communes pour l'élaboration d'un cahier des charges avant la consultation d'architectes.

COVID-19

Campagne de vaccination

Si vous êtes désireux de vous faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable sur le site internet DOCTOLIB (www.doctolib.fr) en indiquant le centre de vaccination de Saint-Pons-de-Thomières.

Le centre est ouvert tous les après-midi du lundi au vendredi ainsi que les samedis matin. Les rendez-vous sont proposés toutes les 15 minutes, pour les deux injections (initiale et automatiquement pour le rappel).

Un standard téléphonique est également ouvert : 08 09 54 19 19

En cas de difficultés, contactez Benjamin Gonzalez en Mairie au 04 67 97 71 70

Atelier de couture solidaire

Un grand merci aux petites mains de l'atelier solidaire qui ont confectionné bénévolement et dans l'urgence des masques pour tous.



État civil

Décès : Laure Roger, Alain Roger, Madelaine Saussol

Mariage : Florian Bascoul et Manon Juanchich

Naissances : Zuzana, Indra (née sur la commune!), Jules, Leny, Lyse

Contactez la mairie

Rencontrez les élus

Une permanence des élus est assurée en Mairie tous les samedis matin de 10h à 12h (sur ou sans rendez-vous)

Une équipe à votre écoute

- Service administratif :

Benjamin Gonzalez, Directeur Général des Services

Ingrid Bourgy, comptabilité, urbanisme, état civil

Marie-Claude Azema, Agence postale le matin, accueil à la Mairie du lundi au jeudi après-midi, suivi des personnes vulnérables

- Service technique :

Stephan Galtier, Bernard Cauquil, Marie-Christine Bouchard (nettoyage des locaux)

Contacts

Mairie : 04 67 97 71 70 ou monslatrivalle@wanadoo.fr

Agence Postale Communale : 04 67 97 72 20 (ouverture le matin, du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Bibliothèque Municipale : 04 67 95 06 85